

Résidus domestiques dangereux acceptés à l'écocentre

Matières acceptées

- Apprêt et peinture (latex, alkyde, émail), teinture, vernis, laque
- Peinture en aérosol
- Huile à moteur, hydraulique, pneumatique
- Filtre à l'huile, contenant souillé d'huile
- Huile en aérosol
- Acétone, adhésif, aérosol, allume-feu, alcool à friction, antigel, colle, cire, ciment plastique, combustible, dégivreur, dégraissant, diluant, époxy, essence
- Éthylène glycol, goudron, graisse à moteur, huile à chauffage, huile végétale usée, méthanol, naphte, protecteur à cuir, résine, scellant, silicone, térébenthine, toluène
- Autres produits affichant les logos toxique, inflammable et explosif
- Produits d'entretien de piscine
- Poisons visant l'extermination animale et parasitaire (pesticides, insecticides, herbicides, fongicides, algicides, etc.)
- Produits d'entretien ménager et de nettoyage à four et tuyaux. Les contenants de produits d'entretien ménager doivent être mis au recyclage lorsqu'ils sont rincés et qu'ils ont un numéro de plastique entre 1 et 7.
- Acides, produits basiques, chlore, peroxyde, eau de Javel, ammoniacque, nettoyeurs et détartreurs
- Piles sèches rechargeables et non rechargeables
- Ampoules contenant du mercure (fluocompactes, tubes fluorescents, UV)

Matières refusées

- Armes à feu, déchets commerciaux ou biomédicaux, explosifs, munitions
- Déchets radioactifs et terre contaminée
- Bombonnes de propane et batteries d'auto
- Matières ou liquides non identifiés

Pour toutes questions, appelez au **418-849-7141 #243**

